

Les épreuves d'examen CAP

HISTOIRE GÉOGRAPHIE EMC



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

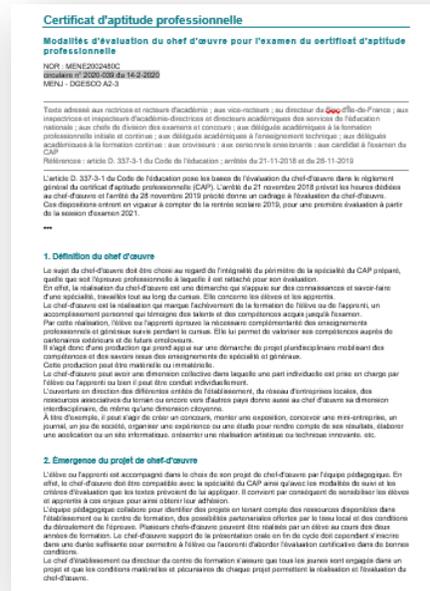
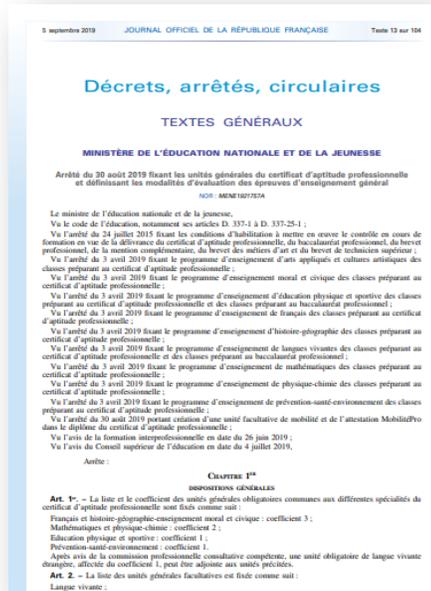
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Académie de Versailles, IEN Lettres - Histoire-Géographie - EMC

Textes officiels



- CAP - Arrêté du 30 août 2019 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation des épreuves d'enseignement général :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT00039034347&categorieLien=id>

- Grilles d'évaluation nationales : Note de service du 19-5-2020

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo26/MENE2014838N.htm>

Compétences visées

- ❑ **Histoire-Géographie :**
 - Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser ;
 - S'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie.

- ❑ **EMC :**
 - Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme ;
 - Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement.

- ❑ **HG et EMC :**
 - Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.

Critères d'évaluation

- ✓ Le candidat mobilise des connaissances, périodise/localise convenablement et replace le document, les évènements, les acteurs dans leur contexte.
- ✓ Le candidat donne le sens global du document.
- ✓ Le candidat fait preuve d'esprit critique face au document.
- ✓ Le candidat utilise le vocabulaire de l'histoire, de la géographie et de l'enseignement moral et civique.
- ✓ Le candidat développe un discours oral construit, argumenté et personnel.
- ✓ Le candidat s'exprime de manière claire, correcte et raisonnée de la langue française.
- ✓ Le candidat écoute et participe activement à l'échange avec le jury (réactivité).

L'oral en histoire – géographie – EMC

- **Les épreuves de CCF et ponctuelles sont des épreuves orales** en temps limité. L'examineur évalue la qualité de l'expression orale, la posture de communication, la capacité à argumenter.
- Savoir s'exprimer dans un français correct est essentiel pour les études, pour la vie personnelle et professionnelle. S'exprimer à l'oral est donc nécessaire et doit faire l'objet d'**entraînements réguliers** : le professeur doit profiter de toutes les occasions qui lui sont offertes pour développer la capacité à s'exprimer à l'oral. **L'outil numérique** peut permettre aux élèves de s'enregistrer pour ensuite se réécouter et ainsi s'améliorer (diction, expression orale, vocabulaire).
- Lors de l'épreuve orale, le candidat doit être mis en confiance et accueilli avec **bienveillance** lors de l'épreuve ponctuelle notamment. L'examineur écoute avec attention sans marquer aucune réaction. Il garde en toute circonstance son sang-froid et s'abstient de toute observation sur la préparation du candidat ou sur sa prestation.
- L'échange avec l'élève a pour objet de faire préciser un point, de faire amender une réponse voire de la faire modifier. Il n'a pas de durée prédéterminée. Il permet de mesurer ce que l'élève a acquis et compris des thèmes étudiés.
- La mention d'un « discours oral construit, argumenté et personnel » renvoie au fait qu'il ne s'agit pas d'une récitation d'un texte appris par cœur. **L'élève montre qu'il réfléchit** pour répondre aux questions, qu'il s'interroge. C'est la **dimension personnelle de l'analyse** conduite par le candidat.

CCF

CAP
Evaluation des
compétences orales

☐ CCF

- ✓ Supports d'évaluation : un document en histoire ou en géographie ou en EMC.
- ✓ L'épreuve de CCF comporte une situation d'évaluation à l'oral qui se déroule dans **la dernière année du cycle de formation.**
- ✓ Cette situation d'évaluation **combine l'évaluation des enseignements d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique.**
- ✓ Durée de l'évaluation : **15 minutes** au maximum.
- ✓ L'évaluation se présente en **deux parties**
- ✓ La situation d'évaluation est notée sur 20 points.

CCF

CAP
Evaluation des
compétences orales

☐ CCF

✓ 1^{ère} partie : L'analyse d'un document d'histoire ou de géographie (12 points)

- Le candidat choisit parmi deux ou trois documents qui ont été préparés individuellement ou en groupe un de ces documents.
- Il le présente à l'oral et justifie son choix au regard de la thématique d'histoire ou de géographie retenue.
- Il donne le sens global, dégage l'intérêt et les limites du document en mobilisant des repères, des notions clefs et des connaissances.
- Le candidat montre qu'il maîtrise et utilise des repères chronologiques et spatiaux.
- Le professeur évalue et vérifie les acquis (capacités, connaissances, repères) du candidat sur le document et l'amène à préciser son propos si nécessaire.

CCF

CAP
Evaluation des
compétences orales

☐ CCF

- ✓ **2^{ème} partie : En Enseignement moral et civique (8 points),**
- Le candidat choisit parmi deux documents qui ont été préparés individuellement ou en groupe un de ces documents qu'il présente à l'oral.
- Le candidat **construit et exprime une argumentation cohérente et étayée** en s'appuyant sur les repères et les notions du programme :
- Il explicite les **valeurs de la République** en jeu dans le document présenté et les liens avec les programmes d'histoire-géographie sont exploités chaque fois qu'il est possible de le faire.
- Le professeur évalue et vérifie les acquis (capacités, connaissances, repères) du candidat et l'amène à préciser son propos si nécessaire.

CCF

CAP
Evaluation des
compétences orales

☐ CCF

✓ Quelques précisions : les documents supports

- Les documents sur lesquels le candidat est interrogé ont fait l'objet d'un travail préalable individuel ou collectif en classe dans le cadre d'une séquence d'enseignement. **Les documents sont connus du candidat.**
- La longueur des documents est adaptée aux capacités des candidats : les documents sont de nature variée (textes, documents iconographiques). Le document peut être un court extrait vidéo, ou audio.
- En EMC, les deux documents doivent ouvrir un débat, une délibération ou une question vive. Ils peuvent être aussi en lien avec un temps vécu ou ouvrir la réflexion vers d'autres enseignements. Ils peuvent aussi mobiliser les notions étudiées l'année précédente.
- Au cours des séquences d'enseignement, l'enseignant/formateur signale les documents qui peuvent être retenus pour l'évaluation. Il détermine par ailleurs pour chaque candidat le moment où celui-ci est prêt à être évalué.
- Le candidat sélectionne parmi les documents proposés un document d'histoire ou un document de géographie lorsque l'évaluation porte sur ces disciplines et un document d'EMC lorsque l'évaluation porte sur l'EMC. Il se prépare ensuite à passer l'épreuve.

CCF

CAP
Evaluation des
compétences orales

☐ CCF

✓ Quelques précisions : organisation

- L'évaluation en histoire-géographie et en EMC peut se dérouler le même jour ou à des moments différents.
- Cette évaluation peut se dérouler sur un temps spécifique.
- Si l'évaluation se déroule dans le cadre du cours, l'épreuve peut par exemple permettre de faire du lien entre l'objet de la séance et ce qui a été précédemment travaillé en classe, cela peut permettre aussi de conclure une séquence ou de faire un rappel d'un point important du programme.
- Un jour donné, déterminé avec l'enseignant/formateur, le candidat présente le document et justifie son choix. Le candidat ne dispose pas de temps de préparation en classe.
- Le candidat est évalué selon la grille des compétences établie pour le CCF.

Travail sur documents
au cours des
séquences
d'enseignement.

L'enseignant signale au
cours de la séquence
les documents qui
peuvent être retenus
pour l'évaluation.

L'enseignant détermine le
moment où le candidat est prêt à
être évalué et l'informe de la date
de passation. Pour chacune des
situations d'évaluation,
l'information orale concernant la
date de l'évaluation, est confirmée
par un document écrit. Cette
confirmation écrite vaut
convocation.

Le candidat sélectionne parmi les
documents proposés par
l'enseignant un document
d'histoire ou un document de
géographie lorsque l'évaluation
porte sur ces disciplines et un
document d'EMC lorsque
l'évaluation porte sur l'EMC.

Le candidat se prépare
(seul ou avec l'aide de
l'enseignant) à passer
l'épreuve (préparation
orale possible en
accompagnement
personnalisé).

Le jour fixé le candidat
présente le document et
justifie son choix. Le
candidat ne dispose pas
de temps de préparation
en classe.

Le candidat est évalué
selon la grille des
compétences établie
pour le CCF.

CCF: Pour résumer

Épreuve ponctuelle

CAP Evaluation des compétences orales

□ **Epreuve orale ponctuelle**

- **Durée** : 15 minutes (dont 5 minutes de préparation)
- Le candidat présente **une liste de huit documents** qu'il a choisis, soit **un document correspondant à chacun des thèmes** des programmes d'histoire, de géographie et d'enseignement moral et civique.
- La **liste de huit documents est signée par le professeur** : le candidat dispose des huit documents sous format papier.
- Il tire au sort le thème du programme sur lequel il va être interrogé.
- En l'absence de liste ou de documents ou en présence d'une liste non conforme, l'examineur propose un/des documents de secours correspondant au thème et le candidat peut néanmoins présenter l'épreuve.
- Le candidat **prépare sa présentation pendant 5 minutes.**

Épreuve ponctuelle

CAP Evaluation des compétences orales

□ **Epreuve orale ponctuelle**

- **En histoire et en géographie**, le candidat donne le sens global, dégage l'intérêt et les limites du document en mobilisant des repères, des notions clefs et des connaissances. Il montre qu'il maîtrise et utilise des repères chronologiques et spatiaux.
- **En enseignement moral et civique**, le candidat construit et exprime une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme : **il explicite les valeurs de la République** en jeu dans le document présenté. Les liens avec les programmes d'histoire-géographie sont exploités chaque fois qu'il est possible de le faire.

Épreuve ponctuelle

CAP Evaluation des compétences orales

□ **Epreuve orale ponctuelle**

- Le professeur évalue et vérifie les acquis (capacités, connaissances, repères) du candidat sur le document et l'amène à préciser son propos si nécessaire.
- Le document est présenté oralement par le candidat après **5 minutes de préparation.**
- Durant l'épreuve orale d'une durée maximale de **10 minutes** le candidat expose puis le professeur questionne. Il n'y a pas de durée prescrite pour chacun de ces deux temps: La prise de parole initiale du candidat peut être brève, il appartient dans ce cas à l'examineur de vérifier par son questionnement les acquis du candidat: **L'examineur pose des questions** pour obtenir des précisions et vérifier les acquis du candidat sur le thème étudié.
- L'épreuve est notée **sur 20 points.**
- L'évaluation est globale, aucune répartition des points n'est prévue entre chaque temps de l'épreuve.
- Le candidat est évalué selon la grille des compétences établie pour l'épreuve ponctuelle.

Épreuve ponctuelle

Modèle de liste pour l'épreuve ponctuelle

- **ACADEMIE DE**
- NOM et PRENOM du candidat :
- **Épreuve ponctuelle d'histoire-géographie-EMC au CAP.**
- Liste des documents présentés par le candidat :

	Discipline/Enseignement Thème du programme	Document correspondant
Histoire	1. La France de la révolution française à la V ^{ème} République : l'affirmation démocratique	Identification précise (voir diapositive 17).
	2. La France et la construction européenne depuis 1950	
Géographie	3. Espaces, transports et mobilités	
	4. Un monde urbain divers : acteurs et enjeux	
EMC	5. Être citoyen	
	6. La protection des libertés : défense et sécurité	
	7. La liberté, nos libertés, ma liberté	
	8. La laïcité	

Signature du professeur :

Académie de Versailles, IEN Lettres - Histoire-Géographie - EMC

Épreuve ponctuelle

Grille ponctuelle des compétences orales

Annexe IB – Grille nationale d'évaluation de l'épreuve de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique au CAP - partie histoire-géographie et enseignement moral et civique

Épreuve de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique au CAP Partie histoire-géographie et enseignement moral et civique - Evaluation ponctuelle orale

Session : Académie : Nom et prénom du candidat :	HISTOIRE GÉOGRAPHIE ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE Modalités de l'épreuve (BOEN n° 35 du 26-9-2019)	Spécialité : Établissement de formation :
--	--	--

Date de passation :

Nom et prénom de l'évaluateur :

Discipline retenue : **Histoire / Géographie / EMC**

Thème du programme		
Référence du document		
Compétences attendues pour l'évaluation	Critères d'évaluation (surligner si validation)	Évaluation globale
<ul style="list-style-type: none">- maitriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser (HG)- s'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie (HG)- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC)- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC)- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)	<ul style="list-style-type: none">- le candidat mobilise des connaissances, périodise/localise convenablement et replace le document, les événements, les acteurs dans leur contexte ;- le candidat donne le sens global du document ;- le candidat fait preuve d'esprit critique face au document ;- le candidat utilise le vocabulaire de l'histoire, de la géographie et de l'enseignement moral et civique ;- le candidat développe un discours oral construit, argumenté et personnel ;- le candidat s'exprime de manière claire, correcte et raisonnée de la langue française ;- le candidat écoute et participe activement à l'échange avec le jury (réactivité).	<p>Appréciation de l'évaluateur :</p> <p>Note : /20</p> <p><u>Signature de l'évaluateur</u></p>

Dans tous les cas

Précisions:
présentation
des documents

❑ NORMES DE PRÉSENTATION DES DOCUMENTS

▪ Un document comporte :

a. Un titre.

b. Des références précises.

▪ *Quand il est tiré d'un ouvrage :*

✓ *AUTEUR. Titre de l'ouvrage, éditeur, date, page numérotée.*

▪ *Quand il est tiré d'un périodique :*

✓ *AUTEUR. Titre de l'article. Titre du périodique, année de publication, volume, numéro. [si en ligne, préciser la date de consultation].*

▪ *Quand il est tiré d'un site internet :*

✓ *AUTEUR. Titre [en ligne]. Nom de l'éditeur, date de publication, date de mise à jour [date de consultation].*

In Site internet Savoirs CDI, « Citer ses sources et présenter une bibliographie, [août 2005, MA] mars 2016] d'après la norme Z44-005 d'août 2010 » [consultation janvier 2020]. <https://www.reseau-canope.fr/savoirscdi/centre-de-ressources/fonds-documentaire-acquisition-traitement/le-traitement-documentaire/citer-ses-sources-et-presenter-une-bibliographie-lycee.html>

c. Un cadre qui délimite le document.

▪ Le professeur veillera à la bonne qualité des reproductions notamment des documents iconographiques et cartographiques et au soin de leur présentation.

Épreuves d'examen CAP

Pour résumer

ÉPREUVE	CCF	Ponctuelle
Durée de l'épreuve	<ul style="list-style-type: none"> - 15 minutes maximum - En situation de classe, quand l'élève est prêt - La dernière année du cycle de formation. 	<ul style="list-style-type: none"> - 15 minutes. - Épreuve d'examen.
Composantes	Deux parties (HG et EMC)	Une seule partie.
Supports	Documents étudiés en classe dont deux sont sélectionnés par l'élève.	Une liste de <u>huit</u> documents/ tirage au sort d'un thème.
Nature	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse d'un document d'histoire ou de géographie (12 points) - Analyse d'un document d'EMC (8 points) 	- Analyse d'un document (20 points)
Préparation	Parmi les documents étudiés en classe, le candidat en retient trois en histoire/géographie et deux en EMC, il les soumet au préalable à l'enseignant qui valide cette sélection. Le jour de l'évaluation l'élève en choisit un pour l'histoire/géographie et un pour l'EMC. C'est sur ces documents que porte ensuite l'épreuve. Le candidat est en mesure de justifier son choix.	5 minutes de préparation
Capacités évaluées	Voir grille d'évaluation correspondante	Voir grille d'évaluation correspondante

Première
session

2021